

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance ordinaire du 3 juin 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 3 juin 2024 à 18 h 30, à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Hervey Tremblay, Martin Voyer, Patricia Labonté, Sylvain Lavoie

Absence(s) :

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale
M. Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 30, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

2. 140.06.2024 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Hervey Tremblay d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2024 et de la séance extraordinaire du 22 mai 2024**
- 4. Rapport d'activités du conseil**
 - 4,1 Administration et développement**
 - 4.1.1 Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 7 mai au 3 juin 2024
 - 4.1.2 Renouvellement du contrat d'assurance de la Ville auprès du Fonds des assurances des Municipalités du Québec
 - 4.1.3 Adoption du Règlement n^o 328-2024 fixant le paiement d'un droit supplémentaire au droit de mutation immobilière
 - 4.1.4 Adoption du Règlement d'emprunt n^o 329-2024 décrétant un emprunt et une dépense n'excédant pas 1 000 000 \$ remboursable sur une période de dix ans dans le cadre de la conversion du système de refroidissement R-22 à l'ammoniac et remplacement du condenseur à l'aréna
 - 4,2 Gestion du territoire**
 - 4.2.1 Demande d'autorisation de passage — 8e édition du Tour Paramédic Ride Québec
 - 4.2.2 Politique sur l'encadrement des pesticides et autres substances nocives pour l'environnement
 - 4,3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie**

- 4.3.1 Autorisation de signataires — Protocoles d'entente à intervenir avec la Véloroute des Bleuets pour la commercialisation et la coordination de l'entretien du réseau associé « Horst de Kénogami » — Saison 2024
- 4.3.2 Octroi d'un contrat aux Équipements industriels Edmond-Louis Tremblay & fils inc. — Location et vidange de toilettes chimiques
- 4.3.3 Autorisation d'un signataire — Demande à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans le cadre du Programme d'aide à l'organisation d'événements pour le rayonnement des collectivités — Midis culturels été 2024
- 4.3.4 Octroi d'un contrat à Pôle architecture — Concept architectural et d'idéation du site le centre récréotouristique le Rigolet — Appropriation au surplus accumulé
- 4.3.5 Appel d'offres public — Réception de demandes d'assistance dans le cadre du Programme d'incitation à la plantation d'arbres
- 4.3.6 Autorisation de signataire — Contrat de location de l'aréna à intervenir avec Canada's Circus Spectacular — Représentations du Grand cirque

4,4 Rapport des activités du conseil

- 4.4.1 Rapport des activités du conseil
- 4.4.2 Représentations, dons et subventions

5. Dépôt de la correspondance

6. Affaires nouvelles

7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. 141.06.2024 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2024

Considérant qu'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2024 et de la séance extraordinaire du 22 mai 2024 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de *la Loi sur les cités et villes*, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024 et de la séance extraordinaire du 22 mai 2024 tels que rédigés par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL

4,1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 142.06.2024 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES COUVRANT LA PÉRIODE DU 7 MAI AU 3 JUIN 2024

Considérant l'existence du Programme de soutien financier de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour la tenue de festivals dans les municipalités ;

Considérant que la programmation estivale 2024 pour la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix représente la somme de 5 091,30 \$, dont les détails sont fournis en annexe.

À ces causes, Mme Patricia Labonté propose, appuyé par M. Martin Voyer :

Que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix autorise, M. Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à déposer auprès de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est une demande d'aide financière d'une somme de 2 500 \$ dans le cadre du Programme de soutien financier pour la tenue des Midis culturels 2024 ;

Que cette somme sera affectée aux dépenses de la programmation estivale 2024.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 **151.06.2024** **OCTROI D'UN CONTRAT À PÔLE ARCHITECTURE —
CONCEPT ARCHITECTURAL ET D'IDÉATION DU SITE LE
CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE LE RIGOLET —
APPROPRIATION AU SURPLUS ACCUMULÉ**

Considérant que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix souhaite procéder à la rénovation de l'ensemble des installations du centre récréotouristique le Rigolet ;

Considérant que le concept d'aménagement retenu concerne l'agrandissement du bâtiment principal pour l'intégration de nouveaux blocs sanitaires, l'agrandissement de la terrasse du restaurant, l'ajout d'un nouveau kiosque de service et d'une plateforme d'observation reliée à la Véloroute des Bleuets.

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie :

D'accorder à Pôle Architecture le mandat de réaliser la phase concept de la rénovation du centre récréotouristique le Rigolet à un niveau d'avancement d'environ 25 % afin d'établir une estimation budgétaire des coûts de projet permettant de confirmer le financement requis pour les étapes ultérieures et d'établir un plan de phasage des travaux, le tout pour la somme de 21 700 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit dans l'offre de services du 3 mai 2024.

D'approprier cette somme au surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité

4.3.5 **152.06.2024** **APPEL D'OFFRES PUBLIC — RÉCEPTION DE DEMANDES
D'ASSISTANCE DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D'INCITATION À LA PLANTATION D'ARBRES**

Considérant que le Programme d'incitation à la plantation d'arbres a pour objectifs de favoriser la plantation de nouveaux arbres sur le territoire et de favoriser la participation citoyenne ;

Considérant que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix offre à tous les participants l'accès à une liste d'arbres recommandés, adaptés à notre milieu, ainsi qu'un guide de plantation ;

Considérant que les participants se verront remettre une somme correspondant à 50 % du prix d'achat de son ou ses arbres jusqu'à concurrence du montant maximal de 125 \$.

À ces causes, Mme Patricia Labonté propose, appuyé par M. Luc Maltais :

De procéder à l'appel d'offres public afin de recevoir des demandes d'assistance pour l'achat et la plantation d'arbres.

Adoptée à l'unanimité

| <i>Demandeur</i> | <i>Demande</i> | <i>Montant accordé</i> |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Communauté chrétienne Sainte-Croix | Aide financière (Remboursement du dégel 2023-2024) | 3 012,24 \$ |
| Travail de milieu secteur sud | Aide financière | 8 000 \$ |

Adoptée à l'unanimité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 155.06.2024 MOTION DE FÉLICITATIONS EN FAVEUR DE MME VÉRONIQUE DALLAIRE

M. Évans Potvin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de M^{me} Véronique Dallaire pour ses nombreuses années d'implication au sein du conseil d'administration de la Villa du Presbytère. Les membres du conseil la remercient chaleureusement.

Adoptée à l'unanimité

6.2 156.06.2024 MOTION DE FÉLICITATIONS EN FAVEUR DE M. THOMAS FORTIN

M. Luc Maltais présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de M. Thomas Fortin qui a été nommé lauréat régional 2024 Force AVENIR pour son engagement étudiant dans divers projets qui contribuent à la formation de citoyens conscients, responsables, actifs et persévérants.

Adoptée à l'unanimité

6.3 157.06.2024 MOTION DE FÉLICITATIONS EN FAVEUR DE ME JEAN-BAPTISTE GAUTHIER

M. Hervey Tremblay présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de Me Jean-Baptiste Gauthier pour ses seize années d'implication au sein du conseil d'administration du Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les membres du conseil le remercient chaleureusement.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- L'élagage des arbres par Hydro-Québec.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier